

Blended-learning - Habilitation électrique : recyclage du personnel - opérations d'ordre électrique simples et manoeuvres BS et/ou BE/HE manoeuvre

7,5 heures - 7,5 heure(s) - Réf. EL/B883 - Formacode : 24049

OBJECTIFS

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement, des manoeuvres dans le respect des textes réglementaires

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne d'exploitation ou d'entretien chargée d'effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manoeuvres sur des ouvrages électriques

PRÉREQUIS

- Savoir communiquer en française (lire, écrire, parler)
- Maîtrise des bases fondamentales de l'électricité (tension, courant, puissance, appareillages)
- Connaître les techniques de remplacement et de raccordement sur une installation et une expérience pratique en exploitation d'installation électrique basse tension.
- Être titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (à présenter au formateur en début de la partie pratique)
- Savoir utiliser l'outil informatique (clavier-souris)
- Disposer d'un casque dans un endroit calme

PROFIL DU FORMATEUR

- Formateur/Tuteur e-learning, expert en prévention des risques électriques, qualifié Apave, assurant des formations en présentiel et des missions techniques auprès des entreprises

MOYENS TECHNIQUES & PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique individuelle sur plateforme e-learning (accès licence 45 jours) et accompagnement à par le tuteur (téléphone ou e-mail)
- Formation pratique sur le site sélectionné en sous-groupes après validation des résultats par le tuteur

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Validation des connaissances à l'aide d'un questionnaire pour la partie e-learning
- Évaluation des savoir-faire à l'aide d'une mise en situation réelle sur site pour la partie travaux pratiques

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SUITE À L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique (durée de validité recommandée selon NF C 18-510 : 3 ans)

RECYCLAGE

- 3 ans

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Maxi : 4 pour la partie pratique

PROGRAMME

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité
- Notions sur les grandeurs de base(*)
- Dangers de l'électricité(*)
- Zones à risques électrique
- Niveaux d'habilitation
- Documents applicables
- Moyens de protection
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité(*)
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique(*)
- Distribution électrique(*)
- Matériel électrique(*)
- EPI
- Mise en sécurité

- Procédures d'intervention BS
 - Manoeuvres Basse Tension
 - Retour d'expérience
- Formation pratique (0,5 jour) dans un centre de formation Apave ou dans l'établissement du stagiaire. Cette formation pratique fera l'objet d'une facturation en plus.
- (*) Formation e-learning : l'objectif est de valider les acquis du stagiaire et mettre à jour ses connaissances. Il y a donc pour certains modules la possibilité de passer des tests de positionnement. Si le résultat est supérieur ou égal à 75% alors le stagiaire pourra passer au chapitre suivant. Les chapitres soumis à un test de positionnement sont signalés dans le programme par une étoile

LE  APAVE

Des séquences adaptées à chaque niveau, une traçabilité complète du parcours individualisé
Accompagnement à distance par un formateur-tuteur
Travaux pratiques sur site pour conforter le comportement sécurité des stagiaires